ARCHIVES HISTORIQUES DE LA COMMISSION

COLLECTION
DES DOCUMENTS "SEC"

Dossier SEC(89)476

Vol. 1989/0010

Disclaimer

Conformément au règlement (CEE, Euratom) n° 354/83 du Conseil du 1er février 1983 concernant l'ouverture au public des archives historiques de la Communauté économique européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique (JO L 43 du 15.2.1983, p. 1), modifié en dernier lieu par le règlement (UE) 2015/496 du Conseil du 17 mars 2015 (JO L79 du 25.3.2015, p. 1), ce dossier est ouvert au public. Le cas échéant, les documents classifiés présents dans ce dossier ont été déclassifiés conformément à l'article 5 dudit règlement ou sont considérés déclassifiés conformément aux articles 26(3) et 59(2) de la décision (UE, Euratom) 2015/444 de la Commission du 13 mars 2015 concernant les règles de sécurité aux fins de la protection des informations classifiées de l'Union européenne.

In accordance with Council Regulation (EEC, Euratom) No 354/83 of 1 February 1983 concerning the opening to the public of the historical archives of the European Economic Community and the European Atomic Energy Community (OJ L 43, 15.2.1983, p. 1), as last amended by Council Regulation (EU) 2015/496 of 17 March 2015 (OJ L 79, 27.3.2015, p. 1), this file is open to the public. Where necessary, classified documents in this file have been declassified in conformity with Articles (26.3) and 59(2) of the Commission Decision (EU, Euratom) 2015/444 of 13 March 2015 on the security rules for protecting EU classified information.

In Übereinstimmung mit der Verordnung (EWG, Euratom) Nr. 354/83 des Rates vom 1. Februar 1983 über die Freigabe der historischen Archive der Europäischen Wirtschaftsgemeinschaft und der Europäischen Atomgemeinschaft (ABI. L 43 vom 15.2.1983, S. 1), zuletzt geändert durch die Verordnung (EU) Nr. 2015/496 vom 17. März 2015 (ABI. L 79 vom 25.3.2015, S. 1), ist dieser Akt der Öffentlichkeit zugänglich. Soweit erforderlich, wurden die Verschlusssachen in diesem Akt in Übereinstimmung mit Artikel 5 der genannten Verordnung freigegeben; beziehungsweise werden sie auf Grundlage von Artikel 26(3) und 59(2) der Entscheidung der Kommission (EU, Euratom) 2015/444 vom 13. März 2015 über die Sicherheitsvorschriften für den Schutz von EU-Verschlusssachen als herabgestuft angesehen.

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

SECRETARIAT GENERAL

SEC(89)476 NOTE POUR MM. LES MEMBRES DE LA COMPRESENT RESTREINT

PROCEDURE ECRITE N°

-/446/89

Délai:

MERCRED! 24 MAI 1989 - 12 H

Observations éventuelles à M. B. MICHEL (tél. 52362) tél. sécr. 52363, bureau Berl. 11/101

Objet : ARTICLE 54 TRAITE CECA

- octroi d'un prêt industriel en faveur de la société Lucchini Siderurgica S.p.A.

Proposition de MM. VAN MIERT et BANGEMANN en accord avec M. CHRISTOPHERSEN

DECISION PROPOSEE :

- accorder à la société Lucchini Siderurgica S.p.A., Milan, Italie, un prêt d'un montant de Lit. 19.735.000.000 (± ECU 12,9 MioECU) au titre de l'article 54, premier alinéa du traité CECA en faveur de son projet de modernisation des usines de Casto/Mura, Sarezzo et Settimo Torinese, aux conditions énoncées en page 2 du document ci-joint;
- 2) ne pas publier cet avis au JOCE.

Commentaire :

Le projet à financer vise à la modernisation des 3 usines susmentionnées et à l'amélioration de la qualité des productions réalisées.

が.F. WILLIAMSON Secrétaire général

Copie: MM. CIOFFI, BRAUN, RAVASIO, DE MOOR, CASPARI, DEWOST

P.i. : M. MINGASSON

OE/rp

5

PREPARATION DU DOCUMENT

Direction(s) Générale(s) responsable(s) : XVIII

111

Services associés - pour accord -

DG IV : ACCORD

DG XX : ACCORD

DG XXII

- pour avis -

SERVICE JURIDIQUE : Avis favorable

Langue originale : FR

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

Direction Générale Crédit et Investissement Doc. no. 2019/89 FR

Orig. : français

Document restreint

Luxembourg, le 4.4.89

Communication de MM. VAN MIERT et BANGEMANN en accord avec Monsieur CHRISTOPHERSEN à Messieurs les Membres de la Commission

Objet : Octroi d'un prêt industriel au titre du premier alinéa de l'article 54 du Traité CECA

P.J. : Proposition de crédit avec description de la demande de prêt

Il est demandé à la Commission de bien vouloir se prononcer sur la proposition d'octroi d'un prêt à hauteur de Lit. 19.735.000.000,- (± ECU 12,9 mns) (*) ou de la contre-valeur de ce montant à la Société "Lucchini Siderurgica S.p.A." au titre du premier alinéa de l'article 54 du Traité CECA (cf. proposition de crédit n°. 5/89 ci-jointe).

Il s'agit de participer au financement d'un programme de modernisation des usines de Casto/Mura, Sarezzo et Settimo Torinese, d'un coût total de Lit. 39.470.000.000,-. Ce programme a fait l'objet d'un Avis favorable de la Commission en date du 19 juillet 1988 (voir déclaration d'investissements n°. D9/88).

^{(*):} Les valeurs en ECU mentionnées dans le présent document ont été calculées d'après le taux en vigueur le 31 janvier 1989, c'est-à-dire: 1 ECU = 1524,15 Lit.

Il est proposé d'accorder à la Société "Lucchini Siderurgica S.p.A." le prêt demandé de Lit. 19.735.000.000, - ou de la contre-valeur de ce montant.

Dans ces conditions, la Commission est invitée à bien vouloir adopter le projet de décision ci-après :

Projet de décision :

La Commission des Communautés Européennes décide :

- 1) de consentir à la Société "Lucchini Siderurqica S.p.A." un prêt à hauteur de Lit. 19.735.000.000,- (± ECU 12,9 mns) ou de la contre-valeur de ce montant en une ou plusieurs tranches, à valoir sur les fonds d'emprunts CECA qui sont ou seront disponibles;
- 2) le prêt sera octroyé au taux d'intérêt effectif visé à la décision de la Commission du 20 octobre 1975 sur les taux d'intérêt:
- 3) la durée du prêt, et respectivement des tranches de prêt, et les autres modalités seront déterminées par la Direction Générale Crédit et Investissements en fonction des caractéristiques des ressources d'emprunts utilisées:
- 4) la Direction Générale Crédit et Investissements obtiendra de l'entreprise les garanties satisfaisantes selon les critères usuels en matière bancaire:
- 5) la Direction Générale Crédit et Investissements est chargée de prendre contact, en cas de besoin, avec l'agent bancaire de la CECA en Italie, à savoir l'Istituto Mobiliare Italiano Rome, pour préparer le(s) contrat(s) de prêt en collaboration avec le Service Juridique. Elle donnera, si nécessaire, mandat à ladite institution pour la réalisation de l'opération de prêt susvisée.

Directions Générales responsables : D

: D.G. Crédit et Investissements

D.G. Marché Intérieur et Affaires Industrielles

Direction Générale co-responsable

: D.G. Coordination des Instruments Structurels accord donné

Services consultés pour accord

: D.G. Contrôle financier accord donné

D.G. Concurrence

accord donné

pour avis

: Service Juridique

avis favorable

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

Direction Générale Crédit et Investissements

Doc. no. 2019/89 FR

Orig. : français

Luxembourg, le 4.4.89

Document restreint

ANNEXE

Proposition de crédit n°. 5/89

Objet : Prêt direct selon art. 54, 1er alinéa du Traité CECA

- 1. INFORMATIONS GENERALES
- 1.1. Prêt sollicité : Lit. 19.735.000.000 (± ECU 12,9 mns) ou la contre-valeur de ce montant dans une autre monnaie
- 1.2. <u>Demandeur</u> : Société "Lucchini Siderurgica S.p.A.", dont le siège légal est à Milan, Via Santo Spirito 14, tandis que le siège administratif se trouve à Brescia, Via Oberdan 6.
- 1.3. Capital social du demandeur

: Lit. 34 milliards, entièrement versé (± ECU 22,3 mns).

Le capital est reparti comme suit :

Holding "Lucchini S.p.A.M. Giuseppe LucchiniMme Silvana Lucchini	**	99,42 % 0,29 % 0,29 %
	TOTAL	100,00 %

La Holding "Lucchini S.p.A." est à son tour controlée à 100 % par la famille Lucchini, soit directement soit par l'intermédiaire de sociétés fiduciaires.

1.4. Activités/Usines

du demandeur

La Société "Lucchini Siderurgica S.p.A." a été constituée en 1980 pour gérer les activités sidérurgiques (secteur de laminés marchands) qui était auparavant conduites directement par l'Holding "Lucchini S.p.A.".

La "Lucchini Siderurgica S.p.A." dispose actuellement de trois usines:

 un laminoir à Casto/Mura (Brescia) qui est, en grande partie, approvisionné par des demi-produits de coulée continue en provenance des deux autres usines de la Société;

- une aciérie avec laminoir à Sarezzo (Brescia):
- une aciérie avec laminoir à Settimo Torinese (Toring).

La Société possède aussi un dépôt à Ospitaletto (Brescia).

1.5.

- Participations : La "Lucchini Siderurgica S.p.A." directement une participation de contrôle dans les sociétés suivantes :
 - "Bisider S.p.A." de Brescia, entreprise siderurgique spécialisée dans les profilés lourds:
 - "Lutrix S.p.A." de Milan, société financière.

A leur tour, la "Bisider S.p.A." e la "Lutrix S.p.A." possèdent respectivement le contrôle de deux autres importantes sociétés:

- "Lucchini Centro Acciai S.p.A." de Brescia, qui commercialise les produits sidérurgiques du groupe:
- "La" Magona d'Italia 5.p.A.", entreprise sidérurgique spécialisée dans les tôles revêtus, dont le siège legal et administratif se trouve à Firenze et l'usine à Piombino (Livorno). Les actions de "La Magona d'Italia S.p.A." sont cotées à la Bourse de Milan.

groupe Lucchini est complété par participations gérées directement par l'Holding "Lucchini S.p.A.", c'est-à-dire principalement la participation de contrôle en trois sociétés de services ("Lucchini Servizi s.r.l.", "Lusfina s.r.l." et "Lusfina Leasing s.r.l.") et le 50% de la "Siderpotenza S.p.A.", entreprise sidérurgique qui produit rond à béton armé dans le Sud de l'Italie.

participations minoritaires significatives sont détenus par l'Holding "Lucchini S.p.A." dans deux primaires sociétés dont les titres sont cotés à la Bourse de Milan, à savoir la société financière "Gemina S.p.A." et la métallurgique "S.M.I. - Società Metallurgica Italiana S.p.A.".

2. ANALYSE DU BILAN DU DEMANDEUR

2.1. Bilans simplifiés de "Lucchini Siderurgica S.p.A." en mrds de Lit.

						Wales	
Actif	<u>1985</u>	1986	<u>1987</u>	Passif	1985	<u> 1986</u>	<u>1987</u>
a) Immobilisa- sations corpo- relles et in-							
corporelles nettes	27,7	25,4	33,9	a) Capital social	34,0	34,0	34,0
b) Immob. financ.	6,3	56,9	55,9	b) Autres for	nds 18,5	28,1	28,4
		****		a+b Sous-tot:	-1		·
a+b Sous-total immobilisé	34,0	82,3	89,8	fonds	52,5	62,1	62,4
		- 9. V		c) Dettes à			
c) Stocks	47,4	40,5	48,8	moyen et long term	33,7	27,2	38,5
d) Créances nettes	72,4	75 , 9	81,0	d) Dettes à court term	ne72,2	111,3	119,4
e) Disponibili	tés4,6	1,9	0,7				
	****			}			
c+d+e Sous-tot: réalisab	Yo.						
et dispo	-			c+d Sous-tota	al		
nible	124,4	118,3	130,5	dettes	105,9	138,5	157,9
TOTAL GENERAL	158,4	200,6	220,3		158,4	200,6	220,3

2.2. Bilans simplifiés de "Lucchini Siderurgica S.p.A." en %

Actif	1985	1986	<u>1987</u>	Passif 1985 1986 198	<u>37</u>
a) Immobilisa- sations corpo- relles et in-					
corporelles nettes	17,5%	12,7%	15,4%	a) Capital social 21,5% 17,0% 15,4	1%
b) Immob. financ.	4,0%	28,3%	25,4%	b) Autres fonds	
				propres 11,7% 14,0% 12,9)% —
a+b Sous-total immobilisé	21,5%	41,0%	40,8%	fonds propres 33,2% 31,0% 28,3	0/
		·		c) Dettes à	_
c) Stocks	29,9%	20,2%	22,1%	moyen et long terme 21,3% 13,6% 17,5	0/
d) Créances nettes	45,7%	37,9%	36,8%	d) Dettes à court terme45,5% 55,4% 54,2°	0/
e) Disponibilit	és2,9%	0,9%	0,3%		
c+d+e Sous-tote réalisabl	.e		·		_
et dispo- nible	78,5%	59,0%	59,2%	c+a Sous-total dettes 66,8% 69,0% 71,79	0/ /0
TOTAL GENERAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0% 100,0% 100,0%	- % =

2.3. Chiffres caractéristiques des bilans de "Lucchini Siderurgica S.p.A." (montants en mrds. de Lit.)

	· ·						
		198 mont.	<u>%</u>	1986 mont.	<u>%</u>	1987 mont.	0/ - 0/ - 0/
a)	Degré de l'endettement :						
	Fonds de tiers Fonds propres	105,9 52,5 =	: 2 02%	138,5 62,1 =	223%	$\frac{157,9}{62,4}$ =	253%
ь)	<u>Couverture de l'immobilisé</u> :						
	Fonds propres Immobilisé	$\frac{52,5}{34,0} =$	154%	62,1 82,3 =	75%	$\frac{62,4}{89,8}$ =	70%
c)	Equilibre financier:				•		
	Fonds propr.+dettes à m./l.t. Immobilisé	$\frac{86.2}{34.0} =$	254%	$\frac{89,3}{82,3} = 1$	109%	100,9 89,8 =	112%
d)	<u>Liquidité</u> :						
	Disponibilités Dettes à court terme	$\frac{4,6}{72,2} =$	6,4%	$\frac{1,9}{111,3} = 1$, 7%	$\frac{0,7}{119,4} = 1$	0,6%
	Réalisable et disponible Dettes à court terme	$\frac{124,4}{72,2}$ =	172%	$\frac{118,3}{111,3}=1$	06%	130,5 119,4 =	109%
	Réal. et disp. dettes à c.t.	+52,2		+ 7,0		+11,1	
e)	<u>Degré d'autofinancement</u> :						
	Cash-flow (bénéfice net + amortissements + provisions;						
	voir point 3.1)	16,2		26,0		16,6	
0,000	Dettes à m./1.t.	33,7 =	48%	27,2 =	96% -	38,5 =	43%

2.4. Commentaire

La Société "Lucchini Sideurgica S.p.A." présente un équilibre financier satisfaisant. La couverture de l'immobilisé par les fonds propres a été bien au dessus de la moyenne jusqu'en 1985; l'indicateur en question a ressenti des massifs achats de participations dans des autres sociétés (principalement la Bisider S.p.A.) qui ont eu lieu en 1986, mais son niveau reste quand même suffisant.

En effet il faut considérer que la "Lucchini Siderurgica S.p.A." a toujours exploité la possibilité, consentie par les lois fiscales italiennes, de comptabiliser des amortissements plus élevés de ceux justifiables selon les critères économiques. Sans tels "amortissements anticipés", le total des fonds propres serait monté à Lit. 73,9 milliards au 31.12.1987, et par conséquent le pourcentage de couverture de l'immobilisé par les fonds propres à la même date aurait été de 82%.

Les indicateurs de la liquidité, bien que moins favorables qu'en 1985, maintient aussi des valeurs satisfaisants. La composition des dettes à court terme au 31.12.1987 était la suivante :

		<u>Lit. mrds</u>
Avances bancaires Dettes vers fournisseurs Dettes vers groupe Lucchir Autres	ni.	38,9 37,2 20,9 22,4
	TOTAL	119,4 =====

3. RENTABILITE DU DEMANDEUR

3.1. Comptes d'exploitation de "Lucchini Siderurgica S.p.A." (en mrds de Lit.)

	<u>1985</u>	<u>1986</u>	<u>1987</u>
Chiffre d'affaire - Stock initials + Stock finals	273,4	264,7	240,6
	(48,3)	(47,4)	(40,5)
	47,4	40,5	48,8
PRODUCTION - Achats - Services des tiers	272,5	257,8	248,9
	(179,0)	(150,2)	(153,4)
	(39,7)	(35,0)	(35,8)
VALEUR AJOUTEE' - Charges de personnel - Autres frais + Rentes et dividendes	53,8	72,6	59,7
	(23,1)	(26,4)	(28,9)
	(5,7)	(4,4)	(4,7)
	0,9	1,0	0,2
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION - Amortissements - Provisions	25,9	42,8	26,3
	(13,7)	(12,1)	(12,9)
	(0,4)	(4,2)	(0,3)
RESULTAT OPERATIONNEL - Charges financières + Produits financières	11,8	26,5	13,1
	(10,6)	(6,5)	(7,4)
	3,8	1,5	0,5
RESULTAT D'EXPLOITATION - Charges exceptionnelles + Produits exceptionnels	5,0	21,5	6,2
	(3,1)	(1,5)	(1,9)
	1,8	1,8	2,0
BENEFICE AVANT IMPOTS - Impôts sur les revenus	3,7	21,8	6,3
	(1,6)	(12,1)	(2,9)
BENEFICE NET	2,1	9,7	3,4

2019/89 fr

3.2. Commentaire

Le résultat opérationnel de l'exercice 1987 a ressenti de la mauvaise situation du marché par rapport à l'année précédente.

En effet, la valeur du chiffre d'affaire a diminué bien que les quantités des produits vendus ont augmentés.

Les résultats de 1988 bénéficeront aussi bien de l'augmentation des prix moyens de vente des laminés qui a été noté à partir du mois de mars, que des gains en efficacité de gestion liés aux investissements réalisés en 1987.

4. EVOLUTION DE CERTAINS CHIFFRES CARACTERISTIQUES DU DEMANDEUR

	<u>1985</u>	<u>1986</u>	1987
- <u>Chiffres de production</u> :			
Acier brut (KT/an) Laminés à chaud (KT/an)	487 426	508 457	497 450
- <u>Investissements</u> (Lit. mrds)	1,3	9,8	22,1
- Effectifs	7 90	796	820

ANALYSE DES BILANS CONSOLIDES POUR 1986 ET 1987 DE L'HOLDING "LUCCHINI S.p.A."

(N.B.: Les bilans de "La Magona d'Italia S.p.A." ne sont pas encore compris dans la consolidation, tandis que les bilans de "Lucchini Siderurgia. S.p.A." y sont compris).

5.1. Bilans consolidés de "Lucchini S.p.A." en mrds de Lit.

<u>Actif</u>	1986	1987	Passif 1986 1987
a) Immobilisa- sations corpo- relles et in- corporelles	00.5	100.5	a) Capital
nettes	90,5	102,5	social 46,1 46,1
b) Immob. financ.	81,0	91,3	b) Autres fonds propres 88,9 98,4
		- 	a+b Sous-total
a+b Sous-total	474 5		fonds
immobilisé	171,5	193,8	propres 135,0 144,5
		**	c) Dettes à
c) Stocks	46,6	58,5	moyen et long terme 49,3 67,1
d) Créances nettes	96,3	114,1	d) Dettes à court terme133,8 158,5
e) Disponibilité	s 3,7	3,7	
c+d+e Sous-total réalisable			
et dispo-			c+d Sous-total
nible	146,6	176,3	dettes 183,1 225,6
TOTAL GENERAL	318,1	370,1	318,1 370,1
	====	=====	

5.2. Bilans consolidés de "Lucchini S.p.A." en %

Actif	1986	1987	Passif	<u>1986</u>	1987
a) Immobilisa- sations corpo- relles et in-				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
corporelles nettes	28,4%	27,7%	a) Capital social	1.6 50	12,5%
b) Immob.	, ,	- 1, 7, 7, 7	300141	14, 7/6	12, 270
financ.	25,5%	24,7%	b) Autres fond	ds	
	****		propres	27,9%	26,6%
a+b Sous-total			a+b Sous-total		
immobilisé	53,9%	52,4%	fonds propres	42,4%	39,1%
			c) Dettes à		
c) Stocks	14,6%	15,8%	moyen et long terme	15,5%	18,1%
d) Créances			d) Dettes à		
nettes	30,3%	30,8%	court terme	42,1%	42,8%
e) Disponibilité	s 1,2%	_% 1,0%			
-				***************************************	
c+d+e Sous-total réalisable	,000 TO 10				•
et dispo-∜			c+d Sous-total		
nible	~46,1% 	47,6%	dettes	57,6%	60,9%
TOTAL GENERAL	100,0%	100,0%		100,0%	100,0%
TOTAL GENERAL	100,0%	100,0%		100,0%	100,0% =====

5.3. Chiffres caractéristiques des bilans consolidés de "Lucchini S.p.A." (montants en mrds. de Lit.)

		1986 mont.		<u>1987</u>	
		mont.	200	mont.	<u> </u>
a)	Degré de l'endettement :				
	Standards Admin			~ (jan) w	
	Fonds de tiers Fonds propres	183,1	7 < 0 < .00	$\frac{225,6}{144,5} = 156$	
	- mas propres	122,0 = 1.	26% 	144,5 = 156	%
ь)	Couverture de l'immobilisé :	400	~ \\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\		
	Fonds opening	\			
	Fonds propres Immobilisé	135,0	700/	$\frac{144,5}{193,8} = 75$	
		1/1,2	/9%	193,8 = 75	20
c)	Equilibre financier:	/**/\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\			
	Fondo onen udalda a 2 /2 /				
	Fonds propr.+dettes à m./l.t. Immobilisé	184,3 171 5 - 10	70/	$\frac{211.6}{193.8} = 109$	•
	///	1/1,0 = 10	J / /ŋ	193,8 = 109	76
d)	<u>Liquidité</u> :				
	Disponibilités	7 7			
	Dettes à court terme	$\frac{3,7}{13\overline{3}}$ 8 - 2	Q0½	$\frac{3.7}{158.5} = 2.39$	n/
	L	19990 - 29	0.0	100,0=2,0	0
	Réalisable et disponible	146,6		$\frac{176,3}{158,5} = 1119$	
	Dettes à court terme	133,8 = 11	0%	158,5 = 1115	,0)(
	Réal. et disp. dettes à c.t.	+12,8		+17,8	
		1,2,0		+1/,0	
e)	Degré d'autofinancement :			v.	
	Cash-flow (bénéfice net +				
	amortissements + provisions;				
	voir point 3.1)	37,2		29,4	
	Dettes à m./l.t.	$\frac{37,2}{49,3} = 7$	5%	$\frac{7}{67,1} = 44\%$	ó

5.4. Comptes d'exploitation consolidés de "Lucchini S.p.A." (en mrds de Lit.)

	1986	<u>1987</u>	
Chiffre d'affaire +/- Variations stocks	303,6 (6,8)	292,8 11,9	
PRODUCTION - Achats et services des tiers	296,8 (198,7)	304,7 (217,0)	
VALEUR AJOUTEE - Charges de personnel +/- Autres frais et revenus	98,1 (35,8) (2,2)	87,7 (40,4) (4,4)	%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION - Amortissements - Provisions	60,1 (15,3) (6,0)	42,9 (17,3) (3,9)	
RESULTAT OPERATIONNEL - Charges Financières + Produits financiers	38,8 (15,2) 3,3	21,7 (13,2) 5,0	
RESULTAT D'EXPLOITATION +/- Produits et charges exceptionnels	26,9 (0,4)	13,5 3,5	
BENEFICE AVANT IMPOTS - Impôts sur les revenus	26,5 (10,6)	17,0 (8,8)	
BENEFICE NET	15,9	8,2	
6. PLAN DE FINANCEMENT DU DEMANDEUR	R (en mrds. de	Lit.)	
6.1. <u>Tableau</u> A. Besoins:	1988	1989	1990
 Remb. financ. à c.t. Remb. financ. à m./l.t. Investissements Variation des besoins en 	2,2 27,0	22,8 5,2 13,5	15,8 4,2 3,0
fonds de roulement	1,0	1,5	2,0
TOTAL	30,2 ======	43,0	25,0
B. Ressources:			=======
- Marge brut d'autofinancement	21,0	23,0	25,0
- Emprunts :			
. m./l.terme (CECA) . c.terme	9,2	19,7 0,3	
TOTAL	30,2	43,0	25,0

6.2. Commentaire

Le prêt CECA aurait un rôle important dans la réduction de la copendance de l'entreprise de l'endettement à court terme.

Les données concernantés les investissements comprennent aussi des petites dépenses qui ne sont pas comprises dans le projet à financer avec le prêt CECA.

7. PROJET A FINANCER

7.1. Description

Le projet à financer vise à la modernisation des trois usines de Casto/Mura, de Sarezzo et de Settimo Torinese et à l'amélioration de la qualité des productions réalisées (aciers faiblement et moyennement miliés).

our l'usine de Casto/Mura, les investissements concernent principalement:

- l'installation d'un nouveau four de rechauffage à gaz méthane de 85 t/h en remplacement des deux fours à mazout actuellement en fonction et de capacité unitaire respectivement de 30 t/h et de 60 t/h;
- l'installation de nouvelles et plus flexibles caqes de laminage, sans changement de la vitesse de laminage actuelle (6 m/s);
- l'installation des machines pour le parachèvement et le contrôle non destructif des productions.

Pour l'usine de Sarezzo, la pluspart des investissements est destinée à l'introduction de l'affinage en poche de l'acier.

Pour l'usine de Settimo Torinese, outre que l'introduction de l'affinage en poche de l'acier, les investissements prévoient le remplacement d'une coulée continue techniquement dépassée par une nouvelle.

7.2. Coût de projet

39,47 mrds de Lit.

7.3. Date d'achèvement des travaux

Août 1989

7.4. <u>Incidence sur les possibilités de production (P.M.P.)</u>

Il est prévu que la réalisation du projet ne comportera pas de variations sur le niveau actuel des P.M.P., tant d'acier brut que des produits finis laminés à chaud.

8. CONCLUSIONS/APPRECIATION

8.1. <u>Justification</u> du projet

En date du 19 juillet 1988 la Commission a émis sur le projet à financer (déclaration d'investissements n. D9/88 - procédure écrite E/866/88) l'Avis motivé favorable suivant:

"La Commission a examiné votre programme d'investissements concernant la suite de la modernisation des usines de <u>Casto</u>, <u>Sarezzo et</u> <u>Settimo-Torinese</u>.

La Commission se réfère aux entretiens approfondis qui ont eu lieu entre ses services et votre entreprise au sujet du programme ci-dessus et au cours desquels les différents aspects en ont été examinés quant à leur conformité avec les Objectifs Généraux qui ont notamment recommandé un effort global de réduction des capacités de production.

La Commission considère que le programme à l'examen permettra une amélioration importante de la <u>qualité</u> de vos produits, la <u>réduction</u> des consommations énergétiques, l'amélioration technologique de vos installations ainsi que la <u>verticalisation</u> de vos productions.

D'un coût total relativement limité, ce programme ne devrait pas comporter de variations sur le niveau actuel des possibilités de production, tant d'acier brut que dans les produits finis laminés à chaud.

Dans ces conditions, la Commission se prononce favorablement sur votre programme d'investissement qui lui paraît conforme aux Objectifs Généraux Acier de la Communauté."

8.2. Proposition de la D.G. XVIII

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé à la Commission d'accorder, en vertu de l'article 54 premier paragraphe du Traité CECA, un prêt de Lit. 19.735.000.000, - ou de la contre-valeur de ce montant en une autre monnaie à la Société "Lucchini Siderurgica S.p.A.".

9. OBSERVATION

La "Lucchini Siderurgica S.p.A." n'a jamais demandé ni reçu des prêts CECA auparavant.